

Sécurité : la « participation citoyenne » se met en place

Une réunion d'information des habitants a permis de présenter le dispositif de « Participation citoyenne » : des référents sont chargés de transmettre à la gendarmerie des informations pouvant aider à la sécurité.

« C'est un dispositif de partenariat et de solidarité qui a pour but d'associer la population et de l'inviter à adopter une attitude de solidarité et vigilance face aux incivilités », dit en préambule l'adjudant-chef Nicolas Defix, représentant la gendarmerie.

De nombreux habitants sont venus à la réunion d'information sur le dispositif « Participation citoyenne ». Ce nom recouvre la volonté de la gendarmerie et de la mairie d'accroître la sécurité sur l'ensemble du village. Outil de lutte contre les cambriolages, les faits d'incivilité et autres méfaits, ce dispositif doit aussi faciliter l'élucidation des divers actes répréhensibles.

En devenant acteurs de leur propre sécurité, les habitants s'engagent à adopter une attitude vigilante et bienveillante. « Il ne s'agit en aucun cas d'intervenir directement et de risquer de mettre sa vie en danger, mais de signaler ce fait à un "référént" désigné qui fera le nécessaire auprès de la gendarmerie », souligne Francis Jouron, le maire.

L'idée majeure n'est surtout pas de se substituer à l'action des forces de



Grâce à la mairie, une chaîne d'échange d'informations devrait se créer entre citoyens et gendarmes.

gendarmerie, mais de venir en complément par un maillage du territoire avec quelques administrés volontaires. En lien direct avec la gendarmerie, ces référents vont créer une chaîne humaine d'échange d'informations. Du coup, toutes les situations suspectes, du style présence de démarcheurs suspects, immatriculations de véhicules inconnus, effractions... seront signalées aux référents. À leur tour, ils les transmettront à la gendarmerie.

« Le rôle des référents est de vite prévenir, rendre compte et alerter », insiste le gendarme. L'appel à volontaire a tout de suite été entendu, puisque le maire constate : « Des volontaires se sont fait con-

naître pour être référent. Nous vous tiendrons au courant de leur mise en place prochaine. » Ce dispositif de citoyenneté sera signalé par des panneaux aux entrées du village.

« Le développement de ces dispositifs dans les communes environnantes permettra de sécuriser un peu plus notre commune. »
Francis Jouron Maire